

La formation PSC1

Nommée AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours), **le nom de la formation change en 2007 pour formation PSC1 (Prévention et Secours Civique)**. C'est la formation de base aux premiers secours en France. L'objectif étant de préparer les citoyens à pouvoir réagir dans des situations d'accident de la route, une personne qui s'étouffe, trébuche dans la rue, etc... La prise de note n'est pas obligatoire dans cette formation car elle s'articule autour de module où les stagiaires devront simuler des situations réelles mais aussi apprendre les gestes de base de secourisme.

Diplôme PSC1

Toutes les personnes qui veulent connaître les gestes de premiers secours peuvent suivre la formation PSC1 et avoir le diplôme ou l'attestation de formation de PSC1. Ce diplôme est de ce fait, un diplôme de secourisme qui ne nécessite aucun pré requis puisqu'il est accessible à tous ceux qui sont âgé d'au moins 10 ans et qui veulent apprendre les gestes de premiers secours. Toutefois, le diplôme s'obtient suite à une évaluation effectuée par les formateurs moyennant un résultat positif sinon dans le cas contraire les candidats ne pourront pas voir leur diplôme et seront recyclés.

Combien de temps dure la formation psc1?

La formation s'étale sur une dizaine d'heure soit environ une journée et demi. Elle est payante et le prix varie entre 50 euros et 80 euros selon chaque établissement de formation. La formation se déroule selon une méthode de mise en pratique mettant chaque formés face aux différentes cas qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Ces cas sont regroupés en 8 modules dont : la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime est inconsciente, la victime ne respire pas, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint après un traumatisme.

Toutes les personnes qui auront suivi la formation doivent être capables de secourir les personnes en difficultés au sein de leur communauté et de leur prodiguer les premiers soins avant l'arrivée du secours extérieur.

Obtention du PSC1

L'obtention du diplôme permet aux candidats d'entrer dans plusieurs branches du secourisme et de la sécurité civile par exemple pour les formations de sapeur-pompier. **Par ailleurs, d'autres métiers exigent également l'obtention du diplôme de PSC1 comme ceux qui exercent des métiers d'encadrement comme les maitres-nageurs et les guides sportifs à l'exemple des randonneurs, des moniteurs de pilotage etc.**

Les diplômes reconnus en « équivalence » sont désormais :

- L'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) – **ce diplôme n'est plus délivré depuis le 1^{er} août 2007.**
- Le brevet national de secourisme (BNS) – **ce diplôme n'est plus délivré.**
- Le brevet national de premier secours (BNPS) – **ce diplôme n'est plus délivré.**
- Le certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) –, délivré sous le contrôle de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) **à jour dans leurs obligations de formation continue.** Pour que son certificat reste valide, le SST doit être recyclé dans les 24 mois qui suivent sa formation initiale. Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est également fixée à 24 mois. Toutefois, l'entreprise qui le souhaite peut organiser un recyclage plus fréquent.
Perte de la qualification : une personne qui n'a pas suivi le recyclage perd la qualification SST et doit donc revalider une nouvelle formation continue (recyclage) pour redevenir Sauveteur-Secouriste du Travail.

☞ L'attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours effectués lors de l'appel de préparation à la défense **n'est pas reconnue en équivalence de l'AFPS ou de l'unité d'enseignement PSC1**

☞ Il n'existe pas d'équivalence avec des diplômes étrangers sauf avec les diplômes monégasques.

Qui propose la formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) :



SPECIMEN



Croix-Rouge française - 98 rue Didot - 75694 PARIS cedex 14

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Le président de la Croix-rouge française,

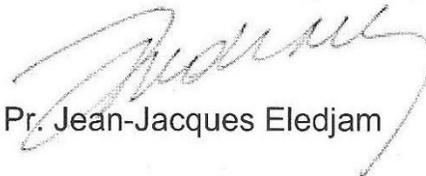
Vu le procès-verbal du formateur, en date du xxxxxxxxxxxx, déclarant que Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx né le 15 décembre 1996, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de Classe 3,

délivre à Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx le présent certificat de compétences.

Fait à xxxxxxxx le xxxxxxxxxxxx

N° 56201403002007

Le président de la Croix-rouge française


Pr. Jean-Jacques Eledjam